FR NORMES ET MARQUAGES POUR LES CASQUES DE SÉCURITÉ INDUSTRIELS

Consultez l'étiquette apposée à l'intérieur du casque pour connaître les normes applicables	
EN 397:2012 +A1:2012	Casques de sécurité industriels
EN 812:2012	Casquettes antichocs industrielles
EN 12492:2012	Casques d'alpinistes
LD	Déformation latérale
-30°C et -40°C	Performances à basses températures
150°C	Très hautes températures
MM	Métaux en fusion
440V a.c. et 1000V a.c.	Isolation électrique
F	Résistant aux flammes
-40°C et 1000V a.c.	(Actuellement hors du champ d'application de la norme EN 397)
Norme ANSI/ISEA Z89.1-2009 Type 1	Casques de sécurité industriels américains
Norme ANSI/ISEA Z89.1-2014 Type 1	Casques de sécurité industriels américains
Classe E	Isolation électrique jusqu'à 20 000 V c.a.
Classe G	Isolation électrique jusqu'à 2200 V c.a.
LT	Performances à basses températures
Tous les casques peuvent être exposés à des températures de +50°C	

CONSEIL D'UTILISATION - Ce produit est conçu pour protéger les utilisateurs contre les chutes d'objets et les lésions cérébrales et fractures du crâne qui s'ensuivent. Il est fait pour absorber l'énergie d'un choc en détruisant ou endommageant partiellement la coque et le harnais. Même si de tels dégâts ne sont pas facilement visibles, tout produit ayant subi un impact important doit être remplacé. Ne modifiez ou n'enlevez en aucun cas des composants d'origine du produit, autres que ceux recommandés par le fabricant. Les produits ne doivent en aucun cas être installés sur des accessoires non recommandés par le fabricant. N'appliquez pas de peintures, de solvants, d'étiquettes adhésives ou autocollantes sauf dans les cas spécifiés par Centurion. Tout produit peut être abîmé par certains produits chimiques. Pour plus d'informations, contactez le fabricant.

INSTALLATION ET RÉGLAGES - Pour une protection optimale, les produits doivent convenir ou être ajustés au tour de tête de l'utilisateur. Pour une tenue parfaite, réglez le tour de tête situé sur la partie arrière du produit. Pour les casques Reflex, la position de réglage la plus haute doit uniquement être utilisée pour les petits tours de tête ne dépassant pas 550 mm.

PORT ET ENTRETIEN - CASQUES ET LUNETTES DE PROTECTION - Nettoyez et désinfectez les produits avec de l'eau tiède du robinet (connue pour n'avoir aucun effet secondaire sur l'utilisateur) et un chiffon doux, tout en évitant les rayures. Les solvants commerciaux et les composés organiques ne sont pas recommandés car ils entraînent un adoucissement et un relâchement de la surface provoquant une perte des propriétés physiques. Les matériaux utilisés lors de la fabrication de ces produits, qui entrent en contact avec la peau de l'utilisateur, peuvent provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Afin de nettoyer, d'entretenir ou de désinfecter le produit, utilisez uniquement des substances qui n'ont aucun effet négatif sur le casque et ne sont pas susceptibles de causer des effets secondaires chez l'utilisateur, lorsqu'elles sont appliquées conformément aux instructions et informations fournies par le fabricant. Vérifiez quotidiennement que tous les composants sont opérationnels et intacts. Conservez et transportez les produits dans leur emballage d'origine fermé (entre 0 °C et +35 °C) jusqu'à cinq ans, en évitant toute exposition directe à la lumière du soleil. Le produit a une durée de vie d'utilisation pouvant aller jusqu'à cinq ans. La date de fabrication est moulée dans le casque (trimestre/année).

VISION (PLUS) VISOR - LA VISIÈRE EST UNE PARTIE INTÉGRANTE DU PRODUIT – LE CASQUE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE UTILISÉ AVEC LA VISIÈRE INSTALLÉE. La visière Vison Plus est conforme aux normes EN 166:2001 1 (classe optique) A (impact à forte énergie) « T » résistance aux particules à vitesse élevée/températures extrêmes de -5 °C à +55 °C), EN 170:2002 avec un filtre UV 2C-1,2 doté d'une bonne reconnaissance des couleurs, et ANSI/ISEA Z87.1-2010 Z87 contre les impacts de masse élevée et de haute vitesse.

SPECTRUM OVER SPECTACLES - Les protections oculaires rayées ou endommagées doivent être remplacées. LES SURLUNETTES SONT UNE PARTIE INTÉGRANTE DU PRODUIT – LE CASQUE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE UTILISÉ AVEC LES SURLUNETTES INSTALLÉES. Les surlunettes Spectrum sont conformes aux normes EN 166:2001 1 (classe optique) B (impact à énergie moyenne) « T » résistance aux particules à vitesse élevée/températures extrêmes (de -5 °C à +55 °C), EN 170:2002 2 avec un filtre UV 2C-1,2 doté d'une bonne reconnaissance des couleurs, et ANSI/ISEA Z87.1-2010 Z87 contre les impacts de masse élevée et de haute vitesse. Porter des protections oculaires sur des lunettes ophtalmologiques standard peut entraîner la transmission d'impacts issus de particules à vitesse élevée, devenant dangereux pour l'utilisateur.

INFORMATIONS DESTINÉES AUX UTILISATEURS DES CASQUES CONFORMES À LA NORME EN 50365:2002 Ces casques sont isolés électriquement - Le symbole représentant un double triangle signifie que ces casques sont isolés électriquement et adaptés aux opérations sous tension ou à proximité d'installations sous tension ne dépassant pas 1000 V c.a. ou 1500 V c.c. Ces casques sont conçus pour protéger l'utilisateur contre les chocs électriques en empêchant que des courants dangereux ne traversent le corps via la tête. Ils ne doivent pas constituer une source de protection unique, d'autres équipements de sécurité isolants doivent également être portés en fonction des risques encourus au sein de l'environnement de travail. Ces casques ne doivent pas être portés dans des situations où leurs propriétés isolantes risquent d'être partiellement réduites. Si les casques deviennent sales ou contaminés (huile, goudron, peinture, etc.) notamment au niveau de la surface externe, ils doivent faire l'objet d'un nettoyage minutieux conformément aux instructions de Centurion en matière de port et d'entretien. Avant chaque utilisation, une inspection visuelle doit être effectuée. N'utilisez pas les casques si des dégâts mécaniques ou chimiques, ou de légères fissures sont visibles. En cas de doute, détruisez les casques. Vérifiez que les limites de protection électrique des casques correspondent à la tension nominale à laquelle vous êtes susceptible d'être exposé(e). Les conditions de conservation sont extrêmement importantes pour une bonne préservation des propriétés électriques et mécaniques des casques. Les casques doivent être conservés dans un emballage ou une boîte adaptée entre chaque utilisation. Évitez toute compression ou tout entreposage à proximité d'une source de chaleur. Il est recommandé de conserver les casques à une température comprise entre +5°C et +35°C.

ACCESSOIRES POUR CASQUES ET CASQUETTES ANTICHOCS - Les harnais (sauf pour les gammes Reflex), les mentonnières, les protections auditives,les bandeaux et les visières de rechange sont disponibles chez Centurion, accompagnés de consignes d'installation. Contactez notre bureau de ventes pour plus d'informations.

CASQUES NEXUS HEIGHTMASTER Casques d'alpinistes conformes à la norme EN 12492:2012

Ces produits sont conçus pour protéger les utilisateurs des chutes d'objets et des lésions cérébrales et fractures du crâne qui s'ensuivent. Les casques Nexus Heightmaster sont conçus pour l'alpinisme / les travaux en hauteur, tels que les opérations de levage, les sites de construction, l'escalade d'immeubles, les sites sous-tension et de réseaux électriques.

INSTALLATION ET RÉGLAGES - Pour une protection optimale, les produits doivent convenir ou être ajustés au tour de tête de l'utilisateur. Pour une tenue parfaite, réglez la serre nuque de l'équipement situé sur la partie arrière du produit en fonction du tour de tête de l'utilisateur. Vérifiez que la sangle située sous le menton soit correctement serrée pour un maximum de sécurité. La jugulaire à attache rapide doit être correctement enclenchée. La mentonnière à 4 points d'ancrage peut être réglée à l'aide de la glissière arrière si nécessaire. La hauteur du casque peut être ajustée en réglant les attaches de maintien avant/arrière du produit (3 positions de réglage).

Conformes à la norme EN 50365 (Casques isolés électriquement pour des opérations sur des installations à basse tension)

INFORMATIONS DESTINÉES AUX UTILISATEURS DES CASQUES CONFORMES À LA NORME EN 50365:2002 – Ces casques sont isolés électriquement. Le symbole représentant un double triangle signifie que ces casques sont isolés électriquement et adaptés aux opérations sous tension ou à proximité d'installations sous tension ne dépassant pas 1000 V c.a. ou 1500 V c.c. Ces casques sont conçus pour protéger l'utilisateur contre les chocs électriques en empêchant que des courants dangereux ne traversent le corps via la tête. Ils ne doivent pas constituer une source de protection unique, d'autres équipements de sécurité isolants doivent également être portés en fonction des risques encourus au sein de l'environnement de travail. Ces casques ne doivent pas être portés dans des situations où leurs propriétés isolantes risquent d'être partiellement réduites. Si les casques deviennent sales ou contaminés (huile, goudron, peinture, etc.) notamment au niveau de la surface externe, ils doivent faire l'objet d'un nettoyage minutieux conformément aux instructions de Centurion en matière de port et d'entretien.
Avant chaque utilisation, une inspection visuelle doit être effectuée. N'utilisez pas les casques si des dégâts mécaniques ou chimiques, ou de légères fissures sont visibles. En cas de doute, détruisez les casques. Vérifiez que les limites de protection électrique des casques correspondent à la tension nominale à laquelle vous êtes susceptible d'être exposé(e). Les conditions de conservation sont extrêmement importantes pour une bonne préservation des propriétés électriques et mécaniques des casques. Les casques doivent être conservés dans une caisse ou une boîte adaptée entre chaque utilisation. Évitez toute compression ou tout entreposage à proximité d'une source de chaleur.

Conformes à la norme EN 397 concernant l'absorption des chocs et les exigences en matière de pénétration. Consultez l'étiquette apposée à l'intérieur du casque pour connaître les normes applicables.

CASQUETTES ANTICHOCS INDUSTRIELLES

Portez des casquettes antichocs lorsqu'une résistance aux impacts élevés n'est pas requise. Les casquettes antichocs fournissent une protection légère contre les objets durs et immobiles, pouvant entraîner des lacérations ou des blessures superficielles.

Pour plus d'informations ou pour consulter la Déclaration de conformité UE/CE (le cas échéant), rendez-vous sur notre site Internet centurionsafety.eu

Règlement (UE) 2016/425 ou directive 89/686/CEE relatifs aux EPI : Examen de type UE/CE (le cas échéant) réalisé par : BSI Group The Netherlands B.V., Say Building, John M. Keynesplein 9, 1066 EP, Amsterdam, Pays-Bas (organisme notifié n° 2797) ou BSI Assurance UK Ltd, Kitemark Court, Davy Avenue, Knowlhill, Milton Keynes MK5 8PP, Royaume-Uni (organisme notifié N° 0086) comme indiqué sur l'étiquette du produit.